

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-728311

159628



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 03-05

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHAIEB LAHSEN

Date de naissance :

23/09/1938

Adresse :

661240949

Total des frais engagés :

531,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

612016
CHIREETI HASSAN
5 bis, Rue Ibnou Babik
Quartier Razine Maârif - Casablanca
Tél.: 05 22 91 92 46 - Fax: 05 22 91 91 23

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 23/09/2013

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES INPE				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/02/2016	consultation	15	3000	INPE 2016-02-23
	Radiologie	2	500	INPE 2016-02-23

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
12310212023 101 Résidence Ghandi N° 11 Hay Essalem - Casablanca Tél 05 22 38 28 20 	23/02/2023	31.40



CMR
EXPLORATION ET TRAITEMENT DES MALADIES
RESPIRATOIRES DU SOMMEIL ET DU RONFLEMENT

Consultations :
Pneumophysiologie
Allergologie - Asthme
Sommeil et Ronflement
Sevrage tabagique
Réhabilitation respiratoire
Oncologie

Laboratoire de physiologie clinique
Pléthysmographie
Spirométrie - Oscilllographie
Polysomnographie
Gaz du sang artériel
Epreuve d'effort cardio-respiratoire

Endoscopie diagnostique et interventionnelle
Fibroscopie bronchique
Bronchoscopie rigide
Thoracoscopie

الدكتور محمد للبراهيمي

Dr. Mohammed EL IBRAHIMI
Pneumophysiologue

الدكتور ع. الناصري

Dr. Arabi NACIRI
Professeur agrégé
Pneumophysiologue

Casablanca le 23/02/2023

Monsieur CHAIEB Lahsen

13,40 colchicine 1 mg: 1/j



18,00 pulmofluide : 1 cas x3/j



sterimar hypertonique: 1 instillation x2/j

18,00

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV. :

pulmofluide®
simple

Prendre rendez-vous sur : casasouffle@gmail.com

T = 31,40

PHARMACIE RAYEN
AL IDRUSI KAISSI
109 Résidence Ghadli N° 17
Hay Essalam - Casablanca
Tél 05 22 39 26 29

CMR L
5 bis
Quartier Racine
Tel: 05 22 94 92 40
Ibnou Babik
Casablanca
05 22 94 91 23

05 22 94 91 23 - الفاكس : 05 22

13,40

5 مكرر، زنقة ابن بابك - راسين - المعاريف - الدار البيضاء

5 bis rue Ibnou Babik - Quartier Racine - Maârif - CASABLANCA. Téléphone 05 22 94 92 40 / 05 22 94 91 23 - Fax : 05 22 94 91 23 - E-mail : soufflemaroc@gmail.com - Site web:cmr-maroc.com



- Consultations :
- Pneumophysiologie
- Allergologie - Asthme
- Sommeil et ronflement
- Sevrage tabagique
- Réhabilitation respiratoire
- Oncologie

- Laboratoire de physiologie clinique**
- Pléthysmographie
- Spiromtrie - Oscilling
- Polysomnographie
- Gaz du sang artériel
- Epreuve d'effort cardio-respiratoire

Endoscopie diagnostique et interventionnelle
Fibroscopie bronchique
Bronchoscopie rigide
Thoracoscopie

الدكتور محمد البراقبي

Dr. Mohammed EL IBRAHIMI
Pneumophtisiologue

23/02/2023

الدكتور ع. النصري

Dr. Arabi NACIRI
Professeur agrégé
Pneumophtisiologue

CHAIEB Lahcen

COMPTE RENDU
Radiographie du thorax face

- Silhouette cardio-médiastinale normale
 - Culs-de-sac pleuraux sans anomalie
 - Structure osseuse normale

Conclusion : pas d'anomalies parenchymateuses évolutives

CMR EL IBRAHIM
5 bis, Rue du
Quartier Racine Maârif
92 320 Bag 92 46 - Fax: 01 46 10 01 33
Mohamed
Abdelkader
Abdelkader
Abdelkader

الدكتور ع. النصري

Dr. Arabi NACIRI

Professeur agrégé

Pneumophtisiologue



CMR

الدكتور مصطفى البراهيمي

DOCTEUR M. EL IBRAHIMI

PNEUMOPHTSILOGUE

5 bis rue Ibnou Babik - Quartier Racine - Maârif - CASABLANCA

Téléphone : 05 22 94 92 46 / 05 22 94 93 47 - Fax : 05 22 94 91 23

E-mail : souflemaroc@gmail.com - Site web : www.cmr-maroc.com

Casablanca, le 23/02/2023

M CHAIEB LAHSEN

Honoraires versés

Le	Consultation	13	300	DH
Le	Radiographie Pulmonaire Face	12	200	DH
Le	Radiographie Pulmonaire Profil	12	DH
Le	Pléthysmographie / DLCO	DH
Le	Spirometrie - Oscilling	DH
Le	Polysomnographie + Polygraphie	DH
Le	Polygraphie sous VNI	DH
Le	Gaz du Sang Artériel	DH
Le	Mise en Place de VNI	DH
Le	Epreuve d'Effort Cardio-Respiratoire	DH
Le	Tests Cutanes	DH
Le	Fibroscopie Bronchique / LBA	DH
Le	Aerosol + Injection	DH
Le	Ponction "Pleurale Biopsie"	DH
Le	Ponction "Pleurale Simple"	DH
Le	Echographie de reperage	DH
Le	Test de marche de 06 minutes	DH

TOTAL : 1000